

N°13-171123-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 8
 votants 11

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Bruno AVEQUE, Eric DOURNON et Nadine VERNEY

Pouvoir : Bruno AVEQUE à Brigitte ARNAUD, Eric DOURNON à Yves GENEVOIS et Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

**Objet : CONCESSION DE TYPE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR
L'EXPLOITATION DES REMONTÉES MÉCANIQUES ET DU DOMAINE SKIABLE DE LA
COMMUNE DE VAUJANY**

Homologation des tarifs secours 2023 / 2024

Le Conseil Municipal est informé que la société SATA Group a communiqué les projets de tarifs d'évacuation et de secours sur pistes pour la saison 2023 / 2024.

Ces missions comprennent :

- L'évacuation depuis les pistes du domaine skiable :
 - o Secours en front de Neige
 - o Secours sur piste ouverte en motoneige
 - o Secours sur piste ouverte avec embarcation (barquette ou traîneau)
 - o Secours avec prise en charge par hélicoptère SAF

- L'évacuation des secours hors-pistes et recherches de personnes égarées, aux frais réels :
 - o Forfait prise en charge pour secours hors-piste ou recherche de personne égarée
 - o Tarif horaire pisteur avant 21h
 - o Tarif horaire pisteur après 21h
 - o Tarif horaire utilisation scooter
 - o Tarif horaire chenillette avec chauffeur

- La remise en route des remontées mécaniques en dehors des horaires d'exploitation
 - o Forfait selon la remontée mécanique

Cette proposition de tarifs est jointe à la présente délibération

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

Besler
Levrault

ID : 038-213805278-20231117-13_171123_06-DE

- Approuve la tarification des secours et évacuation sur pistes pour la saison 2023 / 2024 telle que proposée par la société SATA Group dans le document « Proposition pour homologation des tarifs secours 2023 / 2024 » annexé à la présente délibération.
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire,
Yves GENEVOIS

